
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2009 SUR LA PRATIQUE ET LES OBJECTIFS DES MÉDECINS THERMAUX

Michel PALMER¹

La nécessité de mieux connaître notre profession, sa démographie, ses attentes, ses projets, les priorités de ses membres est une question récurrente.

En 2007, profitant d'un questionnaire sur la qualité des soins thermaux avant le renouvellement de la convention thermale, nous avons ajouté quelques questions personnelles et nous avons ainsi résumé les réponses obtenues :

“Moyenne d'âge de 57 ans ½, grande majorité d'hommes parmi les répondeurs, généralistes à 65 %. La fraction de revenus provenant de la pratique thermale est de 95 % pour une forte majorité, de 45 % pour les médecins généralistes à pratique mixte. Peu d'installations récentes de médecins en stations thermales. La perception de l'avenir du thermalisme est d'autant meilleure que les médecins sont plus jeunes”. Nous avons donc envie d'en savoir plus.

Le questionnaire de 2009 diffusé par le Syndicat des médecins thermaux par courrier auprès de 800 confrères et répété sur la Liste thermale Internet a obtenu 92 réponses, ce qui est un score intéressant.

Outre les questions sur l'âge, le sexe, l'ancienneté dans la pratique et l'horizon de départ à la retraite, nous voulions connaître l'implication des médecins thermaux dans la démarche de travail en réseau avec les médecins traitants comme le prévoyait notre Contrat de bonne pratique de 2003.

Nous voulions aussi savoir l'intérêt de nos confrères à aller au-delà de la simple prescription et surveillance de cure, d'où les questions sur les découvertes faites, les conseils donnés aux patients, la transmission des informations prévues par le document thermal de liaison. Et surtout, l'investissement dans les actions d'éducation à la santé de chaque médecin dans sa spécialité.

Notre questionnaire (voir annexe), spontanément, ne comporte pas d'éléments discriminants entre les médecins thermaux, concernant généraliste ou spécialiste, 1 ou 2 orientations, réalisation de pratiques complémentaires, secteur I ou II. Il y a à cela une simple raison, l'unité de tous les médecins thermaux. C'est la seule solution pour être reconnus auprès des autorités, des caisses et des centrales syndicales seules habilitées à négocier pour nous les évolutions conventionnelles. Les réponses à notre questionnaire permettent de montrer l'implication des médecins dans des directions souhaitées par la Cnam pour les prochaines négociations à savoir un meilleur travail en réseau médecin traitant – médecin thermal et surtout un partenariat “gagnant- gagnant” avec les caisses.

¹.Président du Syndicat des médecins thermaux. Courriel : palmer.michel@wanadoo.fr

Principales données recueillies

Sur la démographie : âge moyen 55,8 ans allant de 34 à 84 ans, de 53,6 ans pour les femmes, 70 % d'hommes, 65 % d'activité thermale non exclusive mais majoritaire.

Les médecins sont 70 % à avoir plus de 20 ans d'exercice thermal, peu de jeunes installés. Et 57 % prennent leur retraite dans les 10 ans à venir.

96 % utilisent le Contrat de surveillance thermal.

Concernant le parcours de soins, les confrères signalent un faible taux de courrier venant du médecin traitant prescripteur, inférieur à 25 % pour la majorité des médecins. Cela est ressenti comme un manque de communication. D'autant que dans le document thermal de liaison, le médecin fait part de ses constatations (à 95 %) et donne des conseils (entre 25 et 50 %), les spécialistes sans doute jouant plus un rôle de consultant.

Les relations avec le médecin traitant paraissent insuffisantes (36 %), bonnes (36 %), très bonnes (5 %), 20 % ne se prononcent pas. L'impression globale est que les relations sont très bonnes avec les correspondants habituels mais très insuffisantes en général.

Pendant le séjour thermal, 60 % des médecins donnent des conseils aux patients sur leur santé, la prévention. Dans leur station, la moitié des praticiens participe à des activités de prévention collective sous forme de conférences ou d'ateliers. On constate donc bien l'adéquation entre les souhaits et l'exercice des médecins thermaux avec les aspirations des caisses et du ministère d'aller dans cette direction nouvelle et aussi la volonté d'améliorer le parcours de soins.

Concernant l'amélioration de la pratique du thermalisme, les priorités des médecins thermaux sont par ordre :

- la demande de revalorisation des honoraires, 59 fois citée dont 29 fois en 1^{er}
- l'évaluation de l'efficacité des cures thermales, 57 fois dont 13 fois en 1^{er}
- l'information des médecins traitants, 50 fois dont 23 fois en 2nd.

Viennent ensuite la formation en hydrologie 29 fois, l'amélioration des prestations thermales 25 fois et l'inquiétude sur le financement des cures, 25 fois.

Ces réponses sont bien sûr significatives des attentes des médecins thermaux devant cet inadmissible retard de revalorisation des honoraires.

L'intérêt des médecins pour l'évaluation de l'efficacité des cures et de l'enseignement du thermalisme est un point très positif qui démontre que les travaux de l'Afreth sont très bien perçus mais que le dossier de l'enseignement du thermalisme est ressenti comme stationnaire.

ANNEXE

Enquête 2009 sur l'activité des médecins thermaux

1. Année de naissance
2. Sexe M F
3. Quel est votre type d'exercice thermal ?
 - 3.1 Exercice thermal exclusif Oui
Non

Dans ce dernier cas, quel pourcentage représente l'activité thermale par rapport à votre activité totale ?

< 25 % 25- 49% 50- 75% > 75%
4. A Dans votre pratique thermale :
 - Combien de curistes ont un courrier du médecin prescripteur ?
 < 25 % 25-49 % 50-75 % > 75 %
 - Appliquez-vous le CST (obligations de suivi des patients et courrier de fin de cure ?)
 Oui Non
 - Dans votre lettre de fin de cure :
 - Selon le médecin prescripteur, faites-vous part des découvertes faites lors des visites de cure ?
 Oui Non
 - Donnez-vous des conseils d'expert-consultant si la question vous est posée ?
 Oui Non
 - Dans quel nombre de cas avez-vous un rôle de consultant ?
 < 25 % 25-49 % 50-75 %
 - Donnez-vous régulièrement des conseils de prévention aux patients ?
 - D'une manière générale, comment qualifieriez-vous vos relations avec les médecins prescripteurs ?
- 4.B Participez-vous à des activités d'information et/ou d'éducation thérapeutique ?
 Oui Non
- Si oui, sous quelle(s) forme(s) ?
 Conférences grand public Ateliers spécialisés Actions de dépistage
5. Quelle est l'ancienneté de votre pratique thermale ?
 < 5ans 5 à 10 ans 10 à 20 ans > 20 ans
6. Combien de temps prévoyez-vous de continuer votre activité thermale ?
 < 5ans 5 à 10 ans 10 à 20 ans > 20 ans

7. Quels sont, parmi ceux listés ci-dessous, les problèmes auxquels doit répondre aujourd'hui la médecine thermale ? Merci d'identifier quels sont, à votre avis, les 3 problèmes majeurs et de les classer par ordre de priorités (de 1 le plus important à 3) :

- 7.1 Revalorisation des actes médicaux
- 7.2 Baisse de la démographie médicale
- 7.3 Formation des médecins à l'hydrologie
- 7.4 Publicité auprès des patients
- 7.5 Information des médecins
- 7.6 Financement des cures thermales
- 7.7 Évaluation de l'efficacité des cures thermales
- 7.8 Amélioration des prestations thermales